

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 14 décembre – Lussas

LE SYNDICAT MIXTE ADN ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERG ET COIRON SIGNENT UNE CONVENTION FINANCIERE POUR LE DEPLOIEMENT DU RESEAU PUBLIC DE FIBRE A LA MAISON (FTTH)

Jeudi 14 décembre, Nathalie HELMER, Présidente du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), et Jean-Paul ROUX, Président de la Communauté de Communes Berg-et-Coiron, signent la convention financière qui fixe les modalités de financement et les conditions de déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) sur le territoire de la Communauté de Communes.

La fibre optique, c'est parti ! Les premières poches de déploiements sont lancées

La signature de la convention financière va permettre au Syndicat ADN de lancer rapidement les études sur les premières poches de déploiement du territoire de la Communauté de communes Berg-et-Coiron (CCBC). 310 000 prises FTTH (1 prise = 1 foyer) seront déployées en Ardèche et dans la Drôme sur les 8 prochaines années, dont environ 4 300 prises pour le territoire de la Communauté de Communes.

En 2016, le Syndicat mixte ADN a lancé le déploiement de 43 000 prises FTTH, représentant 46 millions de crédits d'investissement. 32 000 prises supplémentaires ont été lancées en 2017 pour un montant de 53 millions d'euros. Sur le territoire de la CCBC, les deux premiers périmètres d'études qui seront lancés prochainement vont concerner d'une part, tout ou partie des communes de Darbres, Lussas, Mirabel, Saint-Germain et Saint-Laurent-sous-Coiron, et d'autre part, tout ou partie des communes de Saint-Andéol-de-Berg, Saint-Maurice-d'Ibie et Villeneuve-de-Berg (soit environ 1 700 prises). Le périmètre suivant portera sur les communes de Saint-Pons et Sceautes (soit environ 300 prises supplémentaires).

Les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région Auvergne - Rhône-Alpes et l'ensemble des Intercommunalités ardéchoises et drômoises, dont la CCBC, se sont fortement mobilisées, avec le soutien financier de l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, pour permettre l'arrivée de la fibre à la maison. Pour la CCBC, le total de prises FTTH à déployer en 8 ans sur son territoire représente un budget propre de près de 1,3 M€, pour un coût total de 6,5 M€. La Communauté de Communes apporte ainsi 20% du financement (soit 300 € par prise).

Un projet industriel et commercial

Il s'agit d'un projet d'une ampleur comparable à celui de l'électrification au XXème siècle dont le chantier s'est étalé sur plusieurs décennies. Le déploiement de la fibre à la maison nécessitera sur chacune des poches une première phase d'études d'au moins 9 mois. Au moins 6 mois de travaux seront ensuite nécessaires pour déployer la fibre optique jusqu'aux habitations. Puis il faudra encore attendre quelques mois pour pouvoir souscrire une offre à très haut débit auprès des opérateurs Fournisseurs d'accès Internet.

A PROPOS DE LA FIBRE OPTIQUE

Que va vous apporter la fibre optique à la maison ?

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s), capables de répondre durablement à l'évolution des usages numériques.

La fibre optique permet :

- des débits symétriques, en émission et en réception ;*
- des débits comparables quelle que soit votre localisation (pas d'affaiblissement lié à la distance) ;*
- une vitesse de connexion à Internet de 100 à 1 000 fois plus rapide qu'une connexion ADSL, permettant par exemple de regarder ou télécharger des vidéos et d'accéder à tous types d'applications sans aucune contrainte ;*
- la possibilité de connexions simultanées (plusieurs utilisateurs et plusieurs supports sur la même box fibre) sans avoir à se soucier des débits disponibles ;*
- la possibilité de profiter de l'enrichissement permanent des contenus et des applications numériques et d'accéder aux usages de demain : maison connectée, domotique...*

Anticiper l'arrivée de la fibre optique

Vous habitez dans une copropriété ou dans un immeuble locatif ?

Anticipez dès maintenant l'arrivée de la fibre optique. Afin de pouvoir bénéficier du raccordement en fibre optique jusqu'à la maison, vous devez obtenir l'accord préalable de votre syndicat de copropriété ou de votre bailleur. L'Assemblée générale doit autoriser l'installation par un opérateur des prises terminales optiques pour chacun des logements, à l'intérieur du bâtiment, et ainsi permettre le raccordement fibre et l'accès aux offres à très haut débit des opérateurs Fournisseurs d'accès à Internet (FAI).

+ d'infos : <http://www.ardechedromenumerique.fr> – Page Préparer l'arrivée de la fibre

LE SYNDICAT MIXTE ADN

Créé en 2007, le Syndicat mixte ADN porte la politique publique d'aménagement numérique du territoire bi-départemental et pilote pour le compte de ses membres le projet de déploiement du réseau de fibre à la maison (FTTH) pour tous les territoires. Il réunit actuellement la Région Auvergne Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, et les EPCI (Communautés de communes et communautés d'agglomération) du territoire.

Depuis le 12 avril 2017, le Comité syndical ADN compte 39 élus titulaires : 4 élus pour chacune des collectivités fondatrices, et 1 élu pour chacun des 27 EPCI.

16 élus siègent actuellement au Bureau syndical :

- **Présidente** : Nathalie HELMER (CD 26)
- **5 Vice-présidents** : Jacques LADEGAILLERIE (CD 26), Olivier AMRANE (Région), Maurice WEISS (CD 07), Sébastien BERNARD (CC des Baronnies en Drôme Provençale) et Michel PIALET (CC du Pays des Vans en Cévennes)
- **10 autres membres** : Didier-Claude BLANC et Sandrine GENEST (Région), Pierre JOUVET et Franck SOULIGNAC (CD 26), Hervé SAULIGNAC et Pierre MAISONNAT (CD 07), Jean-Marc BOUVIER (CC du Val de Drôme), Marie FERNANDEZ (CC Drôme Sud Provence), Christian LECERF (CC Ardèche Rhône Coiron) et Philippe LEDER (CA Arche Agglo).

Au-delà du financement de ses membres, le Syndicat mixte ADN bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Union Européenne.

ADN, 10 ans d'actions, des avancées majeures

Depuis la création d'ADN en 2017, un premier réseau structurant de 2 300 km de fibre a déjà été construit, pour apporter une meilleure offre des services aux particuliers et permettre aux entreprises et sites publics du territoire d'accéder au très haut débit. Pour cela un premier investissement de 130 millions d'euros a été réalisé via une délégation de service public confié à ADTIM dont 50 millions de financement public.

Coté entreprises et sites publics, le réseau ADN a permis de raccorder :

- > 500 sites publics
- > 262 zones d'activités sont raccordées au réseau fibre ADN dont 66 pré-raccordées à la parcelle
- > Tous les collèges et les lycées du territoire

Coté Grand Public, le réseau ADN a permis d'apporter :

- > Le dégroupage pour 97% de la population permettant d'accéder aux offres Triple Play et Quadruple Play
- > L'accès à un choix d'offres plus large et à des offres plus compétitives
- > L'accès au haut débit à tous les foyers en zone blanche grâce aux solutions alternatives WIFI et Satellite.

Raccorder mon entreprise à la fibre

Vous souhaitez raccorder votre entreprise à la fibre et bénéficier des services professionnels ? Nos équipes, au travers du délégataire ADTIM, vous assurent :

- > Accompagnement et conseil gratuits
- > Neutralité vis-à-vis des opérateurs télécoms
- > Mise en relation et suivi de vos démarches de transition
- > Déploiement et maintien de l'infrastructure télécom

+ d'infos : <http://www.ardechedromenumerique.fr> – Page Raccorder mon entreprise.

Les grands principes du projet FTTH

Le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme (SDTAN), adopté en 2013 par les deux assemblées départementales, a fixé le cap d'un nouvel objectif pour les politiques publiques d'aménagement numérique des collectivités du territoire avec le lancement d'un grand projet d'infrastructures : le déploiement d'un réseau très haut débit en fibre optique pour tous les territoires.

Le Syndicat ADN a donc lancé un projet ambitieux avec la construction de plus de 310 000 prises FTTH (fibre à la maison) dans les 640 communes du territoire (66 communes seront traitées par l'initiative privée dans le cadre du Plan France Très Haut Débit) qui permettra d'atteindre la couverture de 97% des foyers en 8 ans. La priorité sera donnée aux communes aujourd'hui mal desservies en haut débit ADSL (zones grises < 4Mbit/s) avec un objectif de généraliser des débits de l'ordre du Gigabit/s (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s) permettant ainsi de répondre aux nouveaux usages d'aujourd'hui et à ceux de demain.

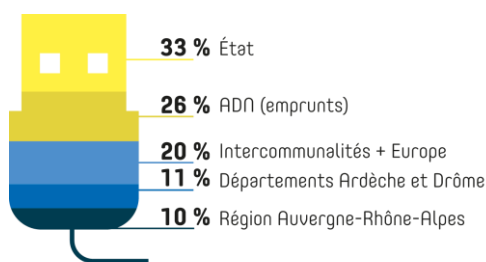
Les collectivités ont aujourd'hui le privilège et la responsabilité de conduire ce grand chantier d'infrastructures, le plus important depuis le déploiement du réseau téléphonique.

Le projet ADN s'inscrit dans un contexte inédit car il nécessite la mobilisation technique et financière de toutes les strates de collectivités de l'échelle nationale à l'échelle la plus locale. Au total, 480 millions d'euros seront investis sur le territoire sur les 8 ans de déploiement. Le financement du projet sera réparti entre l'Etat au travers du FSN (Fonds National pour la Société Numérique), la Région Rhône-Alpes Auvergne, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, le Syndicat ADN au travers de l'emprunt et les 27 EPCI membres du Syndicat.

Le Syndicat ADN a mis en place un mécanisme de péréquation entre zones rurales, à moins forte densité d'habitat, et zones plus denses, au travers du mécanisme de financement. La participation à l'investissement de chacun des financeurs se calcule ainsi sur la base d'un montant unique par prise à construire, péréqué à l'échelle bi-départemental, de 1 500 €.

Le financement du projet en coût à la prise

480 millions d'euros d'investissement
1500€ par prise à construire



Les acteurs du déploiement



* Agit pour le compte d'ADN dans le cadre d'une délégation de service public

Quelques chiffres-clés sur le projet FTTH

- 97% des foyers couverts sur 640 communes
- Plus de 310 000 prises FTTH à construire
- 16 000 km de linéaire de fibre optique à déployer
- 480 M€ d'investissements publics sur 8 ans

<http://www.ardechedromenumerique.fr/>

<https://www.facebook.com/ardechedromenumerique/>

Pour en savoir plus sur le Plan France Très Haut Débit : <http://www.francethd.fr/>